

AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES.

les trois Volumes que nous lui donnons, & que nous lui avions simplement promis, lorsque nous lui communiquâmes notre Projet.

Comme il faut être du Pays même dont on a à faire l'histoire, pour y bien réussir, nous avions fait imprimer plus de vingt mille Mémoires divisés par articles, qui ont été envoyés dans les Paroisses du Royaume, afin que les personnes intelligentes de ces Lieux, prissent la peine de marquer elles-mêmes sur chaque article, ce que nous souhaitions de savoir : mais il nous en est revenu très-peu, quelque facile qu'il fût de les remplir ; encore ne nous y a-t-on répondus que fort légèrement ; & il n'y en a eu qu'un très-petit nombre où on l'a fait d'une manière solide. Cependant ne pouvant nous persuader que ce soit par indifférence qu'on a négligé de rendre ce service au Public, nous osons espérer que lorsqu'on aura vu dans ce Dictionnaire l'usage que nous faisons de ces Mémoires, on nous donnera volontiers la satisfaction dont il s'agit, puisqu'elle tournera toute entière à la gloire des Lieux en faveur desquels on aura dressé les Mémoires qui nous manquent.

Ainsi, après cet Avertissement nous en mettrons deux ; l'un par demandes & réponses, & l'autre tout rempli, afin qu'ils puissent servir de modèles à ceux qui approuveront notre dessin.

Du reste nous ne prétendons point, par-là, restreindre la bonne volonté des Personnes habiles, qui seroient disposées à nous accorder de plus grandes instructions, & principalement pour les Villes & les autres Lieux considérables. Elles peuvent voir par plusieurs articles de ce Dictionnaire, qui sont assez étendus, que nous profiterons toujours avec plaisir de ce qu'ils voudront bien nous en apprendre qui convienne au sujet, & qu'il y en a même quelques-uns où nous avons laissé exprès de certaines choses qui ne font pas de notre plan, parce qu'elles ne se trouvent point encore ailleurs, & qu'elles nous ont paru mériter d'être connues. Nous avons mis les noms de ceux qui ont bien voulu nous fournir des Mémoires, quand ils nous l'ont permis ; mais beaucoup nous l'ont défendu.

Monsieur le Beuf, savant Chanoine & Souchantre de l'Eglise d'Auxerre, qui compose l'Histoire des Evêques & des Comtes de cette Ville, a promis d'y joindre une Notice de tous les Lieux du Diocèse d'Auxerre, faite selon la même idée que ce Dictionnaire ; & si les Hommes habiles des autres Diocèses imitoient son exemple, comme il seroit fort à désirer, ce seroit alors qu'on auroit une Notice générale de tout le Royaume aussi parfaite qu'on la peut espérer ; car ce qui viendra d'une si bonne main, ne sauroit manquer d'être très-exact, M. le Beuf ayant vu tous les Titres de son Pays.

Notre Dénombrement de la France, qui nous a servi de canevas, ne comprenant point le Boulonois, le Pays Conquis & Reconquis, le Comtat Venaissin, la Principauté de Dombes, ni les Duchés de Lorraine & de Bar, nous les avons ajoutés dans ce Dictionnaire ; mais avec cette différence, que nous avons mis séparément en Appendice le Comtat & les Pays suivans, auxquels nous avons aussi joint la Nouvelle France, les îles & les autres Colonies François, afin qu'on eût un Corps complet de tout ce qui appartient au Royaume, ou qui y est enclavé. Nous aurions néanmoins pu confondre le Duché de Bar & la Principauté de Dombes avec les autres Pays de France, puisque celui-là est un ancien Fief mouvant de la Couronne, qui ressortit toujours du Parlement de Paris ; & que quoique celle-ci soit possédée en toute Souveraineté, elle est pourtant toujours sujette à l'hommage envers nos Rois : mais nous avons cru que l'on seroit plus satisfait de les avoir en particulier.

On sera peut-être surpris de ce qu'il y a beaucoup de Lieux dont nous n'avons point rapporté les noms Latins, nonobstant qu'il n'eût pas été trop difficile de les trou-

ver pour la plupart mais nous n'avons que les noms toujours tirés Latins. Ainsi été formez de *Tiacum*, *Torini*, *Marcillus*, & Lieux qui en *cillicium*, &c. &c. ou plutôt *vinces* ; & il y a des noms Latins toute l'origine *Chefnay*, *Che* ou *Manile* ou qui entre dans comme par ex. *Mesdavid*, qui *Heudini*, *Guil* en sorte qu'il *Renouard*, qui les Chartes &c.

Quand ce Moitron ; ou die, il est mal marquer leur l'usage, comme *Vendopera*, qui que les anciens sur tout pour de Caux, où *Laitot*, *Mont*.

Il est bon Anciens pour sc̄ la signification Romaine, qu'auant M. Huë la patrie, qu'il le même Pays *Julis*, supposa Caen, en Cai voir donner d'une sagacité et beaucoup d'auant dessus que d'autre.

Au surplus plusieurs noms n'ont vouloir bien